



COMMUNIQUE DE PRESSE

Tunis, 4 novembre 2015

Réforme du secteur de la sécurité: l'Union européenne s'engage aux côtés de la Tunisie !

L'Union européenne alloue 23 millions d'euros au programme d'appui à la réforme et à la modernisation du secteur de la sécurité de la République tunisienne.

Ce 4 novembre 2015, Madame Laura Baeza, Ambassadeur de l'Union européenne en Tunisie, Monsieur Yassine Brahim, Ministre du Développement, de l'Investissement et de la Coopération internationale, et Monsieur Nejem Gharsalli, Ministre de l'Intérieur, ont signé ensemble une convention allouant 23 millions d'euros à la réforme et à la modernisation du secteur de la sécurité tunisien.

Par ce geste fort, l'UE réaffirme ainsi sa volonté d'accompagner la Tunisie dans la mise en œuvre de l'importante réforme en cours du secteur de la sécurité. Il s'agira d'aider à la mise en place d'une politique sécuritaire moderne, en ligne avec les valeurs démocratiques qui sont celles de la nouvelle Constitution tunisienne.

Parmi les axes forts du programme, Mme Laura Baeza a mis en avant la réforme et la modernisation des forces de sécurité intérieures en ligne avec les standards nationaux et les droits de l'homme: « *Rétablir la confiance des citoyens dans ses forces de sécurité est une priorité* » a-t-elle souligné. Cela nécessitera notamment une réforme des inspections, du recrutement et de la formation.

Doter l'Etat de moyens de réactions face aux crises est également une priorité du programme, lequel prévoit non seulement la mise en place d'une cellule de crise interministérielle, mais aussi le renforcement des capacités techniques et opérationnelles des services en charge de la sécurité des frontières terrestres pour mieux lutter contre la criminalité transfrontalière, via la création de trois centres opérationnels rapides à Médenine, Tataouine et Kasserine.

Enfin, l'Ambassadeur de l'UE en Tunisie a insisté sur la participation de la société civile à la réforme de la sécurité, et sur le nouveau cadre de l'Etat de droit : « *la réforme de la police va nécessairement de pair avec la réforme de la justice, également soutenue par l'Union européenne à hauteur de 40 millions d'euros* » a-t-elle relevé.

Cette signature marque une nouvelle étape dans l'approfondissement de la relation Tunisie-Union européenne. Elle ouvre une nouvelle dimension de coopération, et représente un apport significatif au moment précis où l'UE et ses Etats membres font un effort concerté pour soutenir la Tunisie face aux nouveaux sécuritaires auxquels le pays est confronté.